

SECCAPI
Audit et Conseil

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (MESRSI) – BURKINA FASO**

**PROJET DES CENTRES D'EXCELLENCE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
D'AFRIQUE POUR L'IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT (CEA-IMPACT)**

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES
POUR L'ÉLIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE DE
L'UNIVERSITE NAZI BONI
(CEA-ITECH-MTV)**

**RAPPORT D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET CEA-ITECH-MTV
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Juillet 2020

RAPPORT DEFINITIF

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET CEA-ITECH-MTV – EXERCICE 2019	4
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHÉS DU PROJET CEA-ITECH-MTV – PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019.	9
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES INDICATEURS LIES AUX DECAISSEMENTS (ILD) DU PROJET CEA-ITECH-MTV – PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019.....	13
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES REVENUS GENERES ACCOMPAGNÉ D'UN CERTIFICAT DE VERIFICATION – PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019.....	19
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LA MASSE SALARIALE DU CEA-ITECH-MTV – PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019.	24
ANNEXES	23

**RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS DU PROJET
CEA-ITECH-MTV**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET CEA-ITECH-MTV – EXERCICE 2019

Mme la Responsable du Programme Budgétaire ESup,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice 2019 du Projet CEA-Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA-ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni, objet des accords de crédit IDA N°6388-BF et de subvention IDA D443-BF du 10 mai 2019 ainsi que du contrat de performance et de financement signé entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Burkina Faso (MESRSI) et l'Université Nazi Boni.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) produites par l'*International Federation of Accountants (IFAC)*. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet CEA-ITECH-MTV, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Burkina Faso, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le manuel de gestion administrative et financière du projet, qui décrit au niveau de l'organisation comptable le référentiel comptable appliqué par le projet. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Projet CEA-ITECH-MTV de se conformer aux dispositions en matière d'information financière dans le cadre des projets financés par la Banque Mondiale. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux responsables du projet et à la Banque Mondiale. Il ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par des tiers autres que le CEA-ITECH-MTV et la Banque Mondiale.

Responsabilités de la coordination du projet relatives aux comptes annuels

La coordination du Projet CEA-ITECH-MTV est responsable de la préparation des états financiers du projet conformément aux normes comptables applicables au Burkina Faso, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe à la coordination du projet de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

Opinion

A notre avis, le tableau des emplois et des ressources ci - joint donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des opérations réalisées sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Projet CEA-ITECH-MTV à la fin de cette période, conformément aux règles et méthodes comptables du SYSCOHADA Révisé adaptées aux spécificités liées à la nature du projet et décrites dans les notes et commentaires aux états financiers.

Observations

1. *Approbation du programme de travail et budget annuel (PTBA) relatif à la première année du projet :*

Le projet a mis à notre disposition la délibération du Conseil Consultatif Sectoriel (CCS) du CEA-ITECH-MTV adoptant le plan de mise en œuvre du projet, lequel inclut le PTBA du projet.

Cependant, ni l'avis de non-objection de l'AUA et/ou de la Banque Mondiale sur le budget proposé dans le plan de mise en œuvre du projet ne nous a été fourni.

2. *Tenue de la comptabilité*

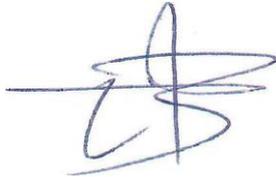
Bien qu'il soit dit dans le manuel de gestion financière du projet que le CEA-ITECH-MTV tiendra les livres légaux conformément aux dispositions du Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (SYSCOHADA), nous avons noté que pour la période auditée, aucun système comptable n'a été mis en place.

La comptabilité à partie double n'a pas été mise en place pour l'enregistrement des opérations. Pour la période auditée, il n'y a donc pas de balance générale des comptes ni de grand livre des opérations effectuées.

Toutefois, ces observations ne remettent pas en cause notre opinion telle que formulée ci-haut.

Date : 30/07/2020

Pour SECCAPI



Lohé Franck BARRO
Expert-Comptable Diplômé
Associé

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31/12/2019

BANQUE MONDIALE CENTRE D'EXCELLENCE

Sources et utilisations des fonds

Du 1 janvier au 31 Décembre 2019

FRANC CFA

Libellé	Année 2019		
Fonds reçus			
Préfinancement budget IRSS	882 000		
Préfinancement régie Université	19 943 000		
Fonds reçus IDA compte désigné	0		
Préfinancement Directeur du Centre	1 040 783		
Total des Fonds reçus	21 865 783		
Emplois			
1. Préparation du projet	21 040 783		
Ateliers	2 664 783		
Participation aux rencontres des CEA	18 376 000		
2. Excellence en formation	825 000		
Frais de vacation	825 000		
3. Excellence en recherche	0		
Dépôt de brevet d'invention	0		
4. Partenaires sectoriels, scientifiques et réseautage CEA	0		
Participation aux Colloques	0		
7. Gouvernance et direction du centre	0		
8. Frais bancaires	0		
Total des Emplois	21 865 783		
Excédent/Déficit Fonds sur Emplois			
Trésorerie			
Soldes d'ouverture			
Compte spécial			
Compte désigné 1			
Compte BOA préfinancement			
Total de l'encaisse d'ouverture			
Montant net de l'encaisse disponible			
Soldes de clôture de l'encaisse			
Compte spécial			
Compte désigné BCEAO			
Total des soldes de clôture			

Le DAF/UNB

Billy T. M. J. ZONGO



Dr. Abdoulaye DIABATE

**RAPPORT D'AUDIT DES PROCEDURES DE PASSATION
DES MARCHES DU PROJET CEA-ITECH-MTV**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHÉS DU PROJET CEA-ITECH-MTV – PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019.

Mme la Responsable du Programme Budgétaire ESup,

Dans le cadre de nos travaux d'audit comptable et financier du projet CEA - Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA-ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni et conformément aux prescriptions des termes de référence, nous devrions effectuer la revue des procédures de passation des marchés prévus sur le plan de passation de marchés (PPM) du projet couvrant la période audité, afin d'apprécier l'adéquation entre les procédures de passation des marchés appliquées et les dispositions légales et réglementaires applicables telles que prévues par les accords de financement du projet.

Fondement de notre opinion

Bien que le projet n'ait pas mis en place un PPM pour l'exercice 2019, des acquisitions de services ont été faites sur la période couverte par notre audit. Nous avons procédé à la revue des procédures utilisées pour ces acquisitions, sur la base des règles applicables au projet en matière de passation de marchés et ceci, conformément aux normes professionnelles de missions d'assurance applicables.

Nous estimons que les diligences mises en œuvre constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Responsabilités de la coordination du projet relatives au suivi des marchés

La coordination du projet est responsable du suivi des marchés prévus, en vue de s'assurer que ces marchés sont exécutés suivant les calendriers établis et dans le respect des procédures de passation de marchés applicables, telles que convenues avec *l'International Development Association (IDA)* et décrites dans les accords de financement applicables du projet CEA-ITECH-MTV.

Responsabilités de l'auditeur relatives aux procédures de passation des marchés

Notre responsabilité consiste à mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la vérification des procédures de passation de marchés utilisées, conformément aux normes professionnelles applicables et suivant les procédures de passation de marchés applicables telles que stipulées dans les accords de financement du projet.

Restriction à la diffusion et à l'utilisation de rapport

Notre rapport est destiné uniquement aux responsables du projet et à la Banque Mondiale. Il ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par des tiers autres que le CEA-ITECH-MTV et la Banque Mondiale.

Conclusion de nos travaux

➤ ***Non-respect de la procédure de demande de cotation formelle :***

Sur la période couverte par notre audit, le projet n'a pas établi un plan de passation de marchés (PPM). Toutefois, nous avons noté que des acquisitions de billets d'avion ont été financées sur l'exercice 2019.

Nos contrôles ont révélé que ces acquisitions n'ont pas respecté les procédures de commande publique applicables à l'Université Nazi Boni au moment de ces acquisitions. Le montant total de ces achats de billets d'avion est de FCFA 8.527.000. Chaque achat aurait dû faire l'objet d'une demande de cotation formelle, c'est-à-dire justifiée par au moins trois cotations d'agences de voyages différentes ou de compagnies aériennes différentes, conformément aux procédures de commande publique applicables aux entités publiques, en vigueur avant la mise en place du manuel de passation de marchés du projet.

➤ ***Appréciation des capacités du personnel en charge de la passation des marchés en procédures de passation de marchés de la Banque Mondiale :***

La passation des marchés du projet est assurée par la personne responsable des marchés (PRM) de l'Université Nazi Boni qui fait partie de l'administration.

Nous avons cependant noté que cette personne ne dispose pas de compétences spécifiques sur les directives de la Banque Mondiale relatives aux acquisitions de travaux, de fournitures, de services non liés aux consultants et de services de consultants. A notre avis, le projet devrait veiller au renforcement des capacités de la PRM en procédures de passation de marchés basées sur les directives de la Banque Mondiale.

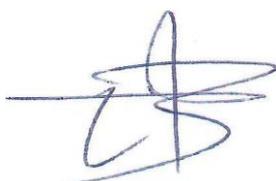
Opinion

A notre avis :

- à l'exception du non-respect des procédures de demande de cotation formelle, les acquisitions des services financés par le projet ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondées sur les procédures de commande publique en vigueur au moment de ces acquisitions ;
- le CEA-ITECH-MTV ne dispose pas actuellement des capacités pour la préparation et l'exécution des marchés suivant les procédures d'acquisition des biens et services de la Banque Mondiale. Au stade actuel, il n'est donc pas apte pour passer les marchés prévus dans le cadre du financement du projet.

Date : 30/07/2020

Pour SECCAPI



Lohé Franck BARRO
Expert-Comptable Diplômé
Associé

**RAPPORT D'AUDIT DES INDICATEURS DE RÉSULTATS DU
PROJET CEA-ITECH-MTV**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES INDICATEURS LIES AUX DECAISSEMENTS (ILD) DU PROJET CEA-ITECH-MTV – PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019.

Mme la Responsable du Programme Budgétaire ESUP,

Conformément aux termes de référence de la mission d'audit des états financiers du Projet CEA- Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA-ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni, objet des accords de crédit IDA N°6388-BF et de subvention IDA D443-BF du 10 mai 2019 ainsi que du contrat de performance et de financement signé entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Burkina Faso (MESRSI) et l'Université Nazi Boni, nous avons procédé à la revue des indicateurs liés aux décaissements en vue de donner notre avis sur l'atteinte de ces indicateurs, sur la vérification de ces indicateurs par des organes externes au projet et sur la conformité des décaissements à la satisfaction de ces indicateurs pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Fondement de notre opinion

Nous avons procédé à l'examen des indicateurs liés aux décaissements sur la base des clauses contractuelles contenues dans les accords de financement du projet CEA-ITECH-MTV, conformément aux normes professionnelles de missions d'assurance applicables. Nos contrôles ont été déterminés sur la base des termes de référence de la mission et au regard des informations produites par le projet sur le niveau d'atteinte de chaque indicateur/résultat.

Nous estimons que les diligences mises en œuvre constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Responsabilités de la coordination du projet relatives aux indicateurs de résultat

La coordination du projet est responsable des actions à entreprendre pour l'atteinte des résultats liés aux décaissements (RLD), de leur suivi ainsi que de la présentation du niveau d'atteinte des indicateurs liés aux décaissements, tels que convenus avec *l'International Development Association (IDA)* et décrits dans les accords de financement du projet CEA-ITECH-MTV.

Responsabilités de l'auditeur relatives aux indicateurs de résultat

Notre responsabilité consiste à mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la vérification du niveau atteint par chaque indicateur de résultat sur la période couverte par le présent rapport, conformément aux normes professionnelles applicables, notamment la Norme internationale relative aux missions de certification, ISAE 3000 «*Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information*» (Norme internationale visant les missions de certification autres que les missions d'audits ou d'examen d'informations financières historiques).

Cette norme requiert d'observer les règles de déontologie professionnelles, de planifier et réaliser nos procédures d'audit de manière à pouvoir vérifier l'effectivité des résultats atteints et déclarés aux instances habilitées, en conformité avec les dispositions des accords de financement relatives aux indicateurs liés aux décaissements.

Restriction à la diffusion et à l'utilisation de rapport

Notre rapport est destiné uniquement aux responsables du projet et à la Banque Mondiale. Il ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par des tiers autres que le CEA-ITECH-MTV et la Banque Mondiale.

Conclusion de nos travaux

1. Vérification du niveau d'atteinte des indicateurs liés aux décaissements :

Suivant les dispositions des accords de financement cité ci-dessus, notamment l'annexe 4 jointe à ces accords de financement et du manuel régional des opérations des Centres d'Excellence Africains (CEA), les indicateurs liés aux décaissements (ILD) sont au nombre de sept (7). Chaque ILD est défini par un ou plusieurs résultats liés aux décaissements (RLD).

Sur la base de nos travaux, sur la période couverte par le présent rapport d'audit du projet, les RLD suivants ont été atteints :

ILD	Cibles atteintes	Source de vérification
ILD 1 : Préparation institutionnelle	RLD 1.1 : Préparation de base.	<ul style="list-style-type: none"> - La convention de financement est en vigueur, - Le plan de mise en œuvre du centre existe (plan d'implémentation), - Les membres de l'équipe dirigeante ont été désignés par décision N° 2019/090/MESRI/SG/UNB du 16/09/2019, - Le centre a désigné un représentant des étudiants ne faisant pas partie de l'URF (PV du 13/11/2019)
	RLD 1.2 : Préparation totale.	<ul style="list-style-type: none"> - Le coordonnateur adjoint a fait une formation en gestion des projets, - Le centre dispose d'un site web, - Le manuel de l'étudiant et la politique en matière de harcèlement sexuel existent, mais ne sont pas disponibles sur le site web, - Le Conseil Consultatif Sectoriel a été mis en place et le plan d'implémentation a été approuvé par le CCS (PV du 24/01/2020).

ILD	Cibles atteintes	Source de vérification
<p>ILD 3 : Effectifs d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation.</p>	<p>RLD 3.1 : 5 personnes inscrites au cycle doctorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - National/homme : 3 - National/femme : 1 - Régional/homme : 1 - Régional/femme : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers d'inscription des étudiants inscrits pour l'année académique 2019/2020, - Temps de présence de l'étudiant, - Appels téléphoniques pour confirmer l'inscription, l'année académique et la filière suivie.
	<p>RLD 3.2 : 16 étudiants inscrits en cycle de master :</p> <ul style="list-style-type: none"> - National/homme : 10 - National/femme : 4 - Régional/homme : 2 - Régional/femme : 0 	
	<p>RLD 3.3 : 32 Nouveaux étudiants inscrits en formations de courte durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - National/homme : 13 - National/femme : 2 - Régional/homme : 12 - Régional/femme : 5 	<ul style="list-style-type: none"> - Photographies des groupes, - Programmes de formation, - Listes de présence des participants, - Rapports d'évaluation des formations.
<p>ILD 4 : Qualité de l'éducation et de la recherche par la régionalisation</p>	<p>RLD 4.2 : 39 publications de recherche produites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 articles co-écrits par un étudiant / enseignant et des partenaires nationaux, - 36 articles rédigés en collaboration avec des partenaires régionaux. 	<p>Consultation des publications effectuées</p>

ILD	Cibles atteintes	Source de vérification
ILD 5 : Qualité de l'éducation et de la recherche par la régionalisation	RLD 5.1 : Montant des recettes générées de l'extérieur par les CEA, versées dans le compte de programme du CEA désigné : - FCFA 30.050.000	- Quittances d'inscription - Avis de crédit bancaire

2. Vérification des indicateurs par des organes extérieurs au projet :

Sur la base des informations mises à notre disposition, nous avons noté que le processus de vérification des résultats atteints par indicateur lié au décaissement a commencé en cours d'année 2019 par l'organe régional de facilitation du projet, à savoir l'Association des Universités Africaines (AUA).

Le rapport de vérification des premiers résultats atteints a été émis en avril 2020 et mis à la disposition du projet.

3. Conformité des décaissements à la satisfaction des indicateurs liés aux décaissements :

Suivant les dispositions des accords de financement, l'atteinte de chaque RLD donne droit à un montant à décaisser par la Banque Mondiale pour la mise en œuvre des activités liées à ce résultat.

Suivant notre évaluation des résultats atteints sur la période auditée, le montant des décaissements attendus de la Banque Mondiale est de 666.666 DTS relativement à l'ILD 1 et de 685.961,76 Euros relativement aux autres ILD (confère annexe 1).

Cependant, sur la période auditée, aucun décaissement n'a été reçu par le projet CEA-ITECH-MTV de la Banque Mondiale.

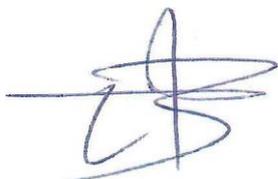
Opinion

A notre avis, sur la base des documents mis à notre disposition pour la période couverte par notre audit :

- le projet CEA-ITECH-MTV a atteint les résultats RLD 1.1 et RLD 1.2 de l'ILD 1, les résultats RLD 3.1, RLD 3.2 et RLD 3.3 de l'ILD 3, le résultat RLD 4.2 de l'ILD 4 et le résultat 5.1 de l'ILD 5,
- les indicateurs ont fait l'objet de vérification par des organes externes au projet, notamment par l'Association des Universités Africaines (AUA),
- le financement attendu de la Banque Mondiale, au vu des résultats atteints, est de 666.666 DTS relativement à l'ILD 1 et de 685.961,76 Euros relativement aux autres ILD.

Date : 30/07/2020

Pour SECCAPI



Lohé Franck BARRO
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ANNEXE 1

EVALUATION DES GAINS OBTENUS PAR ILD - PERIODE DE JANVIER A DECEMBRE 2019

CEA - Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA-ITECH-MTV)	FINANCEMENTS ATTENDUS DE L'ATTEINTE DES RESULTATS					
ILD	DEVISES		Période du 1er janvier au 31 décembre 2019			
	DTS	EURO	Résultats reportés - ITECH MTV	Résultat vérifié - SECCAPI	Gain total en DTS	Gain total en Euros
ILD 1 : Préparation institutionnelle			2	2	666 000	
RLD 1.1 : Préparation de base	333 000	N/A	1	1	333 000	
RLD 1.2 : Préparation finale	333 000	N/A	1	1	333 000	
ILD 3 : Quantité d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation			53	53		100 160,00
RLD 3.1 : Nouveaux doctorants			5	5		48 190,00
National et homme	N/A	8 730	3	3		26 190,00
National et femme	N/A	11 000	1	1		11 000,00
Régional et homme	N/A	11 000	1	1		11 000,00
Régional et femme	N/A	13 600	0	0		-
RLD 3.2 : Nouveaux étudiants de master			16	16		33 800,00
National et homme	N/A	1 750	10	10		17 500,00
National et femme	N/A	2 200	4	4		8 800,00
Régional et homme	N/A	3 750	2	2		7 500,00
Régional et femme	N/A	4 400	0	0		-
RLD 3.3 : Nouveaux étudiants en formation de courte durée			32	32		18 170,00
National et homme	N/A	350	13	13		4 550,00
National et femme	N/A	435	2	2		870,00
Régional et homme	N/A	700	12	12		8 400,00
Régional et femme	N/A	870	5	5		4 350,00
ILD 4 : Qualité de l'éducation et de la recherche par la régionalisation			39	39		497 610,00
RLD 4.2 : Nombre de publications de recherche pertinentes dans des centres internationalement reconnus			39	39		497 610,00
Co-écrit par un étudiant/enseignant/Régional	N/A	13 095	36	36		471 420,00
Co-écrit par un étudiant/enseignant/National	N/A	8 730	3	3		26 190,00
ILD 5 : Pertinence de l'éducation et de la recherche			52 290	45 811		88 191,76
5.1 : Revenus externes générés			52 290	45 811		88 191,76
Revenus générés/Sources non-industrielles nationales ou internationales	N/A	1	9 909	3 430		3 430,10
Revenus générés/Sources régionales ou privées / sectorielles.	N/A	2	42 381	42 381		84 761,65
5.2 : Stages			0	0		-
National	N/A	870	0	0		-
Régional	N/A	1 305	0	0		-
Total des gains					666 000	685 961,76

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES REVENUS GÉNÉRÉS PAR LE
PROJET CEA-ITECH-MTV**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES REVENUS GENERES ACCOMPAGNÉ D'UN CERTIFICAT DE VERIFICATION – PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019.

Mme la Responsable du Programme Budgétaire ESup,

Conformément aux termes de référence de la mission d'audit des états financiers du Projet CEA- Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA-ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni, nous avons procédé à la revue des revenus générés par le centre sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 en vue de certifier le montant de ces revenus.

Etendue des travaux et objet de la mission

L'étendue de nos travaux est limitée exclusivement à l'annexe «Revenu généré par le CEA-ITECH-MTV du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019» et ne couvre aucune autre information, note, section ou paragraphe des états financiers de l'Université Nazi Boni pour la même période.

Nous n'avons pas pour mission de faire un rapport sur les chiffres comparatifs des exercices précédents ou sur les tendances et les écarts. Nous n'avons pas effectué de travaux autres que ceux convenus selon l'étendue délimitée et nous avons donc limité notre conclusion à l'objet de la mission.

Notre mission consiste à vérifier les informations concernant le revenu généré du CEA-ITECH-MTV pour la période couverte par notre audit et les comparer aux rapports soumis à la Banque Mondiale.

Eléments et critère retenus

Les revenus externes générés par source de revenus éligibles, à déclarer au titre de la période sous revue comprennent les frais de scolarité, les autres frais d'étudiant, la recherche commune, les bureaux de consultants en recherche, la collecte de fonds et les subventions concurrentielles (des gouvernements et des partenaires de développement) ou d'autres sources externes.

Responsabilités de la coordination du projet relatives aux revenus générés

La coordination du projet est responsable de l'établissement et de la présentation des rapports périodiques et de la situation des revenus générés par le centre sur la période auditée, telle que jointe au présent rapport, conformément aux méthodes et principales hypothèses retenues (critères applicables) à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels, des données sous-tendant la comptabilité et autres données interne en lien avec la comptabilité.

Elle est également responsable de la conservation des documents liés aux revenus générés, du maintien de contrôles internes appropriés et de la mise en place d'un système d'information adéquat conçu pour faciliter le processus de détermination et de présentation de l'information, conformément aux dispositions convenues avec *l'International Development Association (IDA)* et décrites dans les accords de financement du projet.

Responsabilités des auditeurs relatives aux revenus générés

Notre responsabilité consiste, sur la base de nos procédures de contrôles :

- d'attester que les informations financières requises sont présentées dans les reporting soumis à la Banque ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication appropriée ;
- d'exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur le fait que les informations financières sur les revenus générés du CEA-ITECH-MTV prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux éléments et critères considérés.

Nous avons réalisé notre mission de certification limitée conformément à la Norme internationale relative aux missions de certification, ISAE 3000 «Assurance *Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information*» (Norme internationale visant les missions de certification autres que les missions d'audits ou d'examen d'informations financières historiques).

Cette norme requiert d'observer les règles de déontologie professionnelles, de planifier et de réaliser le contrôle limité conformément au principe de matérialité (caractère essentiel) afin que nous puissions identifier les erreurs significatives dans la mise en œuvre des obligations.

Un contrôle limité se compose principalement d'une collecte d'informations auprès du projet et de l'appréciation de la pertinence dans les circonstances de l'utilisation par la coordination du projet des éléments et critères applicables. Le choix des procédures de contrôle relève de notre jugement professionnel.

Notre responsabilité consiste à mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la vérification des revenus générés déclarés, conformément aux normes professionnelles applicables.

Travaux effectués

Dans le cadre de notre revue, nous avons effectué les contrôles suivants :

- entretiens avec le personnel du projet en charge de la comptabilité et de la gestion des revenus afin de vérifier la source d'information utilisée pour produire les informations figurant dans la situation des revenus générés ;
- obtention de la situation des virements reçus avec indication des sources et montants reçus dans la devise d'origine ;
- validation par échantillonnage de la concordance entre les revenus enregistrés et les virements bancaires, conventions de financement des projets ;
- recoupements, analyses et autres contrôles jugés nécessaires.

Restriction concernant la diffusion et l'utilisation du rapport

Le présent rapport, y compris sa conclusion, sert uniquement à informer la Responsable du Programme Budgétaire Esup du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), la coordination du Projet CEA-ITECH-MTV, la Banque Mondiale et les partenaires financiers du CEA-ITECH-MTV sur nos travaux et conclusions en rapport avec cet audit. Il ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Résultats de nos travaux

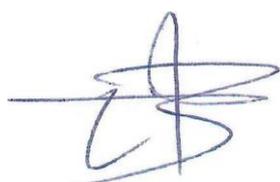
- Sur la période couverte par notre audit, le projet CEA-ITECH-MTV n'a soumis à la Banque Mondiale aucune déclaration des revenus générés sur la période d'audit ;
- Les revenus générés sur la période auditée et soumis à notre revue n'ont pas été versés sur le compte désigné du projet, lequel a été ouvert en cours d'exercice 2020. Les revenus générés ont été versés sur un compte ouvert au nom de l'Université Nazi Boni ;
- Le montant des revenus générés du centre pour la période auditée reconstituée par le service comptable du projet pour les besoins de ce rapport de vérification est de FCFA 30.050.000

Opinion :

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'annexe «Situation des revenus générés du CEA-ITECH-MTV du 1er janvier au 31 décembre 2019» n'est pas établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux méthodes et hypothèses retenus par la coordination du projet, conformément aux accords de financement applicables.

Date : 30/07/2020

Pour SECCAPI



Lohé Franck BARRO
Expert-Comptable Diplômé
Associé

**SITUATION DES REVENUS GENERES DU CEA-ITECH-MTV
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI
01 BP. 1091 Bobo-Dioulasso 01
Tél. (226) 20 98 06 35 / Fax (226) 20 98 25 77

Centre d'Excellence Africain en Innovations
Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies
à Transmission Vectorielle
(CEA/ITECH-MTV)



BURKINA FASO

Unité- Progrès -Justice



SYNTHESE DE REVENUS GENERES

Elements	montants
frais de scolarité	2 250 000
formation de courte durée	-
les autres revenus externes	27 800 000
Total	30 050 000

DAF/UNB

Billy T. M. J. ZONGO



Le Directeur

Dr Abdoulaye DIABATE

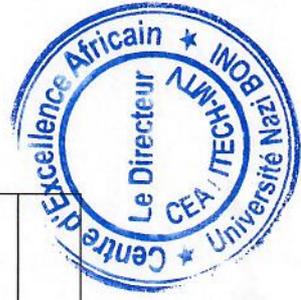


Pièces-jointes :

- Revenus générés par les frais de formation
- Autres revenus externes générés

REVENUS GENERES PAR LES FRAIS DE FORMATION

NIVEAU	NATIONALITE	GENRE	N° TELEPHONE	N° TEL PERSONNE RESSOURCE	WHATSAPP CONTACT	EMAIL	Frais de formation 2019
PhD	BURKINA	Masculin	70 63 58 13 / 75 52 58 82		70 63 58 13	jaquesngambani@yahoo.fr	500 000
PhD	TCHAD	Masculin	+235 66 22 92 50	70 09 50 62		mahamatout@ymail.com	250 000
PhD	BURKINA	Masculin	70 15 47 06	70 81 85 94	70 15 47 06	severin.ndo@gmail.com	0
PhD	BURKINA	Masculin	70 02 11 43	70 94 14 04	78 84 75 88	bernardsilome40@gmail.com	0
Master	BURKINA	Masculin	71 71 47 90	71 71 47 89	61 98 78 92	kouadous@yahoo.fr	0
Master	BURKINA	Masculin	76 49 82 47	70 26 84 21	76 49 82 47	b.mouhazou@yahoo.fr	0
Master	BURKINA	Masculin	70 66 69 48 / 74 09 90 35	76 63 40 38	70 66 69 48	yveslandnyramde@gmail.com	0
Master	MALI	Masculin	00223 73 08 29 94 / 0022369 55 59 90 / 67 12 00 80	+223 73 08 20 12		fousseynitraore725@gmail.com	0
Master	BURKINA	Masculin	70 37 78 30 / 78 10 86 87	70 23 90 00	65 37 38 65	rinthuma@gmail.com	0
Master	BURKINA	Masculin	74 54 54 41 / 73 97 73 91	70 38 66 98	74 54 54 41	dahoudamarmoussa96@gmail.com	250 000
Master	BURKINA	Masculin	76 50 88 59	76 66 98 71	71 22 15 86	ssombie18@gmail.com	250 000
Master	BURKINA	Féminin	73 88 11 66 / 75 25 73 87	76 48 57 48	73 88 11 66	odaf.flora7@gmail.com	250 000
Master	BURKINA	Masculin	75 75 56 54		75 75 56 54	lucien_d.l@yahoo.com	250 000
Master	BURKINA	Féminin	77 41 88 00	75 85 28 28	72 17 37 33	toeamandine@gmail.com	0
Master	BURKINA	Féminin	71 86 09 14 / 66 06 09 54	70 74 48 47	66 06 09 54	hawfatila@gmail.com	0
Master	BURKINA	Féminin	74 73 10 40 / 72 29 18 20	76 41 67 02	74 73 10 40	jeanninedirabo1@gmail.com	0



Master	BURKINA	Masculin	70 76 27 11	75 04 32 15			kadamarcel@yahoo.fr	0
Master	BURKINA	Masculin	70 22 04 10	78 82 52 29			ktiecoura@yahoo.fr	0
Master	BURKINA	Masculin	71 89 16 94 / 75 46 41 57	70 29 31 54		71 89 16 99	vvkonate@gmail.com	0
Master	MALI	Masculin	67 08 10 39 / +223 78 26 44 09	70 26 03 01		51 48 22 80	adama.adc@gmail.com	0
PhD	BURKINA	Féminin	70 01 50 72 / 78 83 95 13	78 44 32 81		65 05 50 93	huguettetyenou@yahoo.fr	500 000
		Total						2 250 000



SITUATION DES RECETTES GENEREES PAR LE CEA/ITECH- MTV

Intitulés	Structure emettrice	Structure réceptrice	Numéro du Compte bancaire ayant reçu le virement	Montant (francs CFA)	Date
1 Virement pour prestation de service	GEN - SENEGAL - SARL	UPB/Projet d'Appui à la Recherche	000 02001 00000000600006 (Bank Of Africa)	22 000 000	24/07/2019
2 Virement pour prestation de service	GEN - SENEGAL - SARL	UPB/Projet d'Appui à la Recherche	000 02001 00000000600006 (Bank Of Africa)	5 800 000	09/09/2019
TOTAUX RECETTES				27 800 000	



**RAPPORT D'AUDIT SUR LA MASSE SALARIALE DU
PROJET CEA-ITECH-MTV**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LA MASSE SALARIALE DU CEA-ITECH-MTV – PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019.

Mme la Responsable du Programme Budgétaire ESup,

Conformément aux termes de référence de la mission d'audit des états financiers du Projet CEA - Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA-ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni, nous avons réalisé une mission de certification visant à fournir une assurance limitée sur la masse salariale du centre, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Etendue des travaux et objet de la mission

L'étendue de nos travaux est limitée exclusivement à l'annexe «Masse salariale du CEA-ITECH-MTV du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019» et ne couvre aucune autre information, note, section ou paragraphe des états financiers de l'Université Nazi Boni pour la même période.

Nous n'avons pas pour mission de faire un rapport sur les chiffres comparatifs des exercices précédents ou sur les tendances et les écarts. Nous n'avons pas effectué de travaux autres que ceux convenus selon l'étendue délimitée et nous avons donc limité notre conclusion à l'objet de la mission.

Notre mission consiste à vérifier les informations concernant la masse salariale du CEA-ITECH-MTV pour la période couverte par notre audit et les comparer aux rapports soumis à la Banque Mondiale.

Éléments et critère retenus

La masse salariale dite de référence du CEA-ITECH-MTV est la somme totale versée au titre des rémunérations brutes du personnel. Les éléments considérés dans l'évaluation de la masse salariale du centre au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 comprennent : le coût des salaires du personnel académique, technique et administratif des établissements d'enseignement soutenant le centre, hors cotisations patronales.

Responsabilités de la coordination du projet relatives à la masse salariale

La coordination du projet est responsable de l'établissement et de la présentation des rapports périodiques et du tableau portant sur la masse salariale, tel que joint au présent rapport, ainsi que de l'estimation du montant des rémunérations, conformément aux méthodes et principales hypothèses retenues (critères applicables) à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels, des données sous-tendant la comptabilité, des données des ressources humaines et autres données interne en lien avec la comptabilité.

Elle est également responsable de la conservation des dossiers du personnel concerné, du maintien de contrôles internes appropriés et de la mise en place d'un système d'information adéquat conçu pour faciliter le processus de détermination et de présentation de l'information, conformément aux dispositions convenues avec *l'International Development Association (IDA)* et décrites dans les accords de financement du projet.

Responsabilités des auditeurs relatives à la masse salariale

Notre responsabilité consiste, sur la base de nos procédures de contrôles :

- d'attester que les informations financières requises sont présentées dans les reporting soumis à la Banque ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication appropriée ;
- d'exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur le fait que les informations financières sur la masse salariale du CEA-ITECH-MTV prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux éléments et critères considérés.

Nous avons réalisé notre mission de certification limitée conformément à la Norme internationale relative aux missions de certification, ISAE 3000 «*Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information*» (Norme internationale visant les missions de certification autres que les missions d'audits ou d'examen d'informations financières historiques).

Cette norme requiert d'observer les règles de déontologie professionnelles, de planifier et de réaliser le contrôle limité conformément au principe de matérialité (caractère essentiel) afin que nous puissions identifier les erreurs significatives dans la mise en œuvre des obligations.

Un contrôle limité se compose principalement d'une collecte d'informations auprès du projet et de l'appréciation de la pertinence dans les circonstances de l'utilisation par la coordination du projet des éléments et critères applicables. Le choix des procédures de contrôle relève de notre jugement professionnel.

Notre responsabilité consiste à mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la vérification de la masse salariale déclarée, conformément aux normes professionnelles applicables.

Travaux effectués

Dans le cadre de notre revue, nous avons effectué les contrôles suivants :

- entretiens avec le personnel du projet en charge de la comptabilité et de la gestion des ressources humaines afin de vérifier la source d'information utilisée pour produire les informations figurant dans la déclaration de masse salariale ;
- obtention de la liste du personnel/effectif du personnel de l'Institut avec indication des montants des salaires versés ;
- validation par échantillonnage de la concordance entre les rémunérations brutes versées au personnel et celles fixées dans les contrats de travail de ce personnel ;
- vérification de la correcte application de la méthode de calcul de la masse salariale.

Restriction concernant la diffusion et l'utilisation du rapport

Le présent rapport, y compris sa conclusion, sert uniquement à informer la Responsable du Programme Budgétaire Esup du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), la coordination du Projet CEA-ITECH-MTV, la Banque Mondiale et les partenaires financiers du CEA-ITECH-MTV sur nos travaux et conclusions en rapport avec cet audit. Il ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Résultats de nos travaux

- Sur la période couverte par notre audit, le projet CEA-ITECH-MTV a communiqué à la Banque Mondiale la masse salariale de son personnel pour l'exercice 2019 et le montant des coûts opérationnels ;
- Le montant de la masse salariale du centre pour la période auditée reconstituée par le service comptable du projet pour les besoins de ce rapport est de FCFA 1.190.306.841, y compris la masse salariale de l'administration des établissements liés au centre ;
- Nos travaux n'ont pas couvert le montant des coûts opérationnels tel qu'il figure dans l'annexe jointe. Nous estimons que ces coûts ne font pas partie de la masse salariale.

Opinion :

Sur la base de nos travaux, à l'exception des coûts opérationnels, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que l'annexe «Masse salariale du CEA-ITECH-MTV du 1er janvier au 31 décembre 2019» n'est pas établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux méthodes et hypothèses retenus par la coordination du projet, conformément aux accords de financement applicables.

Date : 30/07/2020

Pour SECCAPI



Lohé Franck BARRO
Expert-Comptable Diplômé
Associé

**A N N E X E – Masse salariale du CEA-ITECH-
MTV**



CEA/ITECH-MTV

PREMIER/DEUXIÈME PROJET DES CENTRES D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT
(P164546 pour CEA Impact 1 ou P169064 pour CEA Impact 2)

Relevé de Programmes de Dépenses Éligibles Remboursables (EEP)
Rapport Détaillé pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2019]

MASSE SALARIALE DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA SANTE (INSSA) ET DE L'INSTITUT DU DEVELOPPMENT RURAL (IDR) DE L'UNIVERSITE NAZI BONI, BURKINA FASO						
	Mois/Année	EN XOF	EN USD		EN DTS	
		Monnaie locale (Equiv.) [XOF]	Taux de change officiel mensuel moyen (Monnaie locale à USD)	USD	FMI taux de change mensuel moyen USD à DTS: 1XDR=1,36278USD	DTS
	[Janvier 2019]	80 412 394	550,00	146 204	1,36278	199 244,37
	[Février 2019]	88 079 057	550,00	160 144	1,36278	218 240,69
	[Mars 2019]	113 831 904	550,00	206 967	1,36278	282 050,62
	[Avril 2019]	110 357 822	550,00	200 651	1,36278	273 442,60
	[Mai 2019]	118 587 565	550,00	215 614	1,36278	293 834,11
	[Juin 2019]	94 877 588	550,00	172 505	1,36278	235 085,96
	[Juillet 2019]	112 569 525	550,00	204 672	1,36278	278 922,72
	[Août 2019]	91 107 031	550,00	165 649	1,36278	225 743,34
	[Septembre 2019]	100 542 876	550,00	182 805	1,36278	249 123,31
	[Octobre 2019]	98 423 443	550,00	178 952	1,36278	243 871,82
	[Novembre 2019]	88 303 350	550,00	160 552	1,36278	218 796,44
	[Décembre 2019]	93 214 286	550,00	169 481	1,36278	230 964,66
TOTAL		1 190 306 841,00		2 164 194		2 949 320,65
Note						
[Autres Coûts Opérationnels]		297 576 710,25		541 048,56		737 330,16
EEP		1 487 883 551,25		2 705 242,82		3 686 650,81

13-04-2020

Soumis par



Pr Abdoulaye DIABATE

Directeur du CEA/ITECH-MTV]